

# UNION POPULAIRE INFOS

N° 5 - 5 juin 2024

## LPP21 : LE REJET S'IMPOSE LE 22 SEPT !

**L**e 22 septembre prochain, nous nous prononcerons sur une nouvelle péjoration de la prévoyance professionnelle qui ne fait qu'aggraver les insuffisances criantes du 2<sup>e</sup> pilier.

LPP21 bétonne les bénéfices des assureurs privés et les « frais de gestion » exorbitants de la prévoyance professionnelle (plus de 10% des cotisations engraisent les « gestionnaires »). Elle ne réduit pas les primes de risques (décès, invalidité) trop élevées dont les excédents sont captés par les assureurs privés et leurs actionnaires. Ces profits sont réalisés aux dépens de nos futures retraites. La droite, qui a toujours combattu la hausse des cotisations paritaires pour l'AVS, applaudit des deux mains l'augmentation prévue de celles de la LPP, évaluée pourtant à 2,1 milliards de francs par an, parce qu'elle nourrit le business juteux des assureurs.

Cette contre-réforme imposerait une baisse de 6,8% à 6% du taux de conversion pour la part obligatoire du 2<sup>e</sup> pilier, qui établit le montant des rentes en fonction du capital accumulé. Ainsi, une épargne de 200 000 frs ne garantirait plus qu'une rente annuelle de 12 000 frs, au lieu de 13 600 frs, soit une baisse de 12%. En revanche, les cotisations augmenteraient, plus particulièrement pour les moins de 35 ans.

La droite prétend que la réforme avantagerait les femmes: accès au 2<sup>e</sup> pilier dès un revenu de 19 845 frs (au lieu de 22 050 actuellement) et diminution de la déduction de coordination pour les plus bas revenus (à 20% au moins du salaire AVS). Cela conduirait en réalité à une hausse des cotisations et à une baisse des salaires nets sans aucune garantie



d'augmentation du montant des rentes futures. Ceci n'a pas empêché les deux co-présidentes de «Alliance F, la voix des femmes dans la politique suisse», la verte Maya Graf et la verte-libérale Kathrin Bertschy, de soutenir ces mesures.

Les femmes subissent des discriminations salariales, encore aggravées du fait qu'elles travaillent plus souvent à temps partiel pour assurer l'essentiel des tâches ménagères, d'éducation et de care. Les mesures annoncées ne feraient qu'aggraver ces discriminations. En effet, les femmes cotiseraient plus pour des rentes très insuffisantes.

La magnifique victoire d'une 13<sup>e</sup> rente AVS montre le chemin. Seule une forte mobilisation des classes populaires sera en mesure de couler cette nouvelle arnaque du 2<sup>e</sup> pilier.

Au-delà, nous continuerons sans relâche, comme nous l'avons fait au Conseil national, à défendre la seule véritable réforme du 2<sup>e</sup> pilier en mesure de garantir des retraites suffisantes, sûres, solidaires: son intégration à une AVS massivement renforcée qui pourrait garantir des rentes représentant 75% du dernier salaire, d'un minimum de 4000 frs à un maximum de 8000 frs.

*Le Comité de l'Union Populaire*

## MEETING : « Occupations, grèves et mobilisations aux USA en solidarité avec le peuple Palestinien »

**Rencontre avec Cyn Huang, syndicaliste  
et activiste du mouvement de solidarité  
avec le peuple palestinien et gréviste à  
l'Université de Berkley (Californie).**

**JEU 20 JUIN 2024 · 18h30  
à l'Université Ouvrière (UOG)  
3 pl. des Grottes-GE  
Auditorium Berenstein**

Voir  
l'interview  
exclusive de  
Cyn Huang en  
pages 12 à 14 et une  
intervention en p. 10 de  
Gilbert Achcar sur sionisme  
et antisémitisme avec aussi en  
p. 11 un article sur la mobilisation  
des étudiant·e·s à Genève et en Suisse

# Mobilisation pour les salaires dans le secteur de la santé et du social

Pour le 21 mai, les syndicats SSP et SIT convoquaient ensemble une AG du personnel des secteurs de la santé et du social. Au menu du jour, une mobilisation pour l'augmentation des salaires.



Cela se passe dans un secteur où la charge de travail ne cesse d'augmenter et de se complexifier depuis des lustres, alors que les salaires ne sont réévalués qu'au lance-pierre.

Un manque de reconnaissance qui accroît le découragement face à l'ampleur du travail et contribue à aggraver la pénurie de personnel dans des métiers qui en perdent leur attractivité, alors que les prix, les loyers et les primes d'assurance maladie prennent toujours plus l'ascenseur.

## Une mobilisation réussie

La convocation a débouché sur une mobilisation significative et enthousiaste de personnes travaillant dans nombre d'institutions, allant de la Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ) à l'Office Médico-Pédagogique (OMP), de l'Astural au Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP), etc. nombre de salarié-e-s concernés ont répondu présent et ont voté à l'unanimité une résolution combative.

Elle part d'une longue série de constats: celui de la réévaluation des travailleurs-euses sociaux de l'Hospice qui ont quant à eux obtenu la classe 16, celui de la composition

largement féminine du personnel du secteur aux salaires sous-évalués, celui des demandes de réévaluation restées sans réponse depuis longtemps, de la complexité croissante des prises en charge dans un contexte de sous-dotation de personnel, du manque de reconnaissance des métiers en question, comme de leur pénibilité psychologique.

## Ce n'est qu'un début

Ces constats ont débouché sur une liste de revendications: la réévaluation immédiate des fonctions de niveau Bachelor HES, un engagement au respect intégral des mécanismes salariaux, une réduction des écarts salariaux à l'intérieur des filières du secteur, comme aussi sur un appel aux travailleurs-euses du social et de la santé à contacter les organisations syndicales pour accompagner les demandes de réévaluation.

Et la résolution votée par l'AG se conclut enfin par un mandat donné au SIT et au SSP de travailler dans le sens de ces revendications, en engageant le cas échéant des mesures de lutte. Un nouveau rendez-vous est fixé à la rentrée scolaire pour maintenir la pression. (GG)

## HUG : opposition à la délocalisation du service de stérilisation !

Jeudi 23 mai dernier, une bonne partie du personnel du Service de stérilisation de l'Hôpital cantonal (HUG), soutenu par *Avenir Syndical*, a manifesté durant sa pause, afin d'alerter la population contre les projets de délocalisation de leur service, que la direction de l'Hôpital veut déplacer en septembre 2025 dans des locaux à Vernier.



Le personnel concerné dénonce une opération écologiquement absurde, multipliant les transports en camion à travers tout le canton.

Il se plaint aussi d'un accès au lieu de travail plus difficile pour les employé-e-s « déménagés » notamment sur le plan de la desserte par les transports en commun.

Le personnel craint également une diminution significative de la capacité de ce service, une fois délocalisé, à répondre au mieux aux besoins de l'Hôpital et de ses patient-e-s, notamment en cas d'urgence sanitaire majeure ou de crise grave (pandémie, catastrophe, etc.)

Il évoque également le caractère potentiellement problématique (corrosion, casse...) lié au délai accru entre le moment où le matériel est souillé et celui où il est stérilisé.

Bref, les employé-e-s du service mobilisés affirment, arguments à l'appui, que la direction peut et doit trouver des alternatives sur le site principal des HUG. Affaire à suivre donc... (SM)

# Les droits politiques réservés à des « privilégiés » ?

La naturalisation, claironnent les opposant-e-s à l'initiative « Une vie ici, une voix ici... » serait la seule voie d'accès légitime au droit de vote – même seulement cantonal – pour les résident-e-s étrangers. Mais attention, ça n'est pas si simple...

Cette naturalisation est en effet révélee dans une étude qui tombe à pic, publiée ce 23 mai par la Commission fédérale des migrations (CFM), comme relevant d'un « privilège ». C'est l'expression même qu'emploie la CFM qui écrit par ailleurs :

« Depuis l'introduction de la nouvelle loi sur la nationalité en 2018, la naturalisation ordinaire est devenue plus sélective : la part des personnes hautement qualifiées et aisées a augmenté de manière significative, et le nombre de personnes peu qualifiées et aux revenus plus faibles a nettement diminué. »

Les milieux populaires y ont donc dramatiquement moins accès qu'auparavant. La CFM explique encore à ce sujet :

« Environ un tiers des personnes naturalisées selon l'ancien droit disposaient d'un diplôme universitaire, contre près de deux tiers selon le nouveau droit. En revanche, la part des personnes naturalisées n'ayant pas poursuivi leur formation au-delà de l'école obligatoire est passée de 23.8 à 8.5 pour cent. »

Ainsi, c'est un terrifiant « filtre » d'accès au passeport selon des critères relevant de la classe sociale et au détriment des couches populaires, qui a été imposé à l'accès aux droits politiques via la naturalisation déjà fort difficile par le passé.

Or le droit de vote ne doit évidemment pas être accordé en fonction de ce type de critères et être un privilège. Il doit être accordé en respectant des conditions démocratiques d'égalité... Une raison de plus voter et de faire voter OUI à l'initiative « Une vie ici, une voix ici... » le 9 juin, comme aussi de signer et de faire signer l'initiative fédérale en cours (dite « Pour la démocratie » ou initiative des quatre-quarts) qui vise le droit à une naturalisation accessible pour toutes et tous.

## Pas de droits sans devoirs, pas de devoirs sans droits

L'UDC est le seul parti qui s'affiche (littéralement) dans nos rues contre l'initiative, alors voyons ses arguments.

Céline Amaudruz, élue UDC à Berne, raconte un tas de sottises dans un plaidoyer contre notre initiative paru dans *Le Temps* du 28 mai. Elle prétend que son acceptation déboucherait sur l'anarchie (sic). Mais avons-nous connu une quelconque « anarchie » au plan municipal à Genève dans les vingt ans où les étrangers-ères résidents ont pu voter ? ...ou à Neuchâtel ou dans le Jura ? Bien sûr que non !

Par ailleurs, Céline Amaudruz propage des contre-vérités manifestes. Elle prétend que l'initiative « vise à couper le lien essentiel unissant droits et devoirs. » Ce n'est pas vrai. Au contraire. Car les étrangers-ères résidents ont des devoirs et obligations identiques à ceux des Suisses : en matière de respect des lois et règles dans tous les domaines, sanitaires, scolaires, de circulation routière, de conditions de travail, d'assujettissement aux impôts, aux taxes ou aux charges sociales, etc.

Donc, pour établir ce fameux lien « entre droits et devoirs » il faut voter OUI et, précisément, accorder les droits politiques cantonaux dont sont privés sans raison nos résident-e-s étrangers de longue date.

La seule chose, en termes de « devoirs », à quoi ces derniers ne sont pas assujettis c'est le service militaire ! Mais si c'était un juste motif pour être privé du droit de vote, il faudrait alors le confisquer aux femmes de Genève, qui l'ont obtenu en 1960, et qui composent aujourd'hui une majorité du corps électoral genevois. Gageons qu'elles ne seraient pas d'accord !

Et puis, on ne résiste pas à reproduire un bout de raisonnement de Madame la multimillionnaire UDC. Elle écrit :

« L'initiative pose également le problème du réflexe communau-



tariste. En réservant les droits aux seuls citoyens suisses, c'est une communauté de destin qui se prononce sur son futur. Dès lors que de nombreuses nationalités sont amenées à voter et élire, il est évident que chaque groupe humain aura fortement tendance à défendre ses intérêts au détriment de l'intérêt général. »

Donc ledit « réflexe communautariste » c'est mal, sauf pour les Suisses qui n'auraient pas juste de vulgaires intérêts, mais (roulement de tambours) un véritable destin !

## La classe sociale d'abord

Madame Amaudruz a raison, à part ça, de dire ci-dessus que « chaque groupe humain » défendra ses intérêts dans les urnes. Mais les intérêts réels des un-e-s et des autres se structurent non par « communauté » nationale, mais par classe sociale...

Les salarié-e-s, les retraité-e-s, les jeunes en formation résidents... dans leur immense majorité, qu'ils soient fribourgeois, kosovars, turcs, kurdes, polonais, valaisans, italiens, espagnols, britanniques, tamouls, latinos ou zurichois... ont des intérêts de classe communs et font partie d'un même « peuple » genevois dont l'intérêt majoritaire et prépondérant se confond, précisément, avec l'intérêt général.

Évidemment, celui-ci diverge massivement des intérêts du « club » select des hyper-riches, dont fait partie Mme Amaudruz dont la « communauté » d'intérêt ou de destin avec une caissière à la Migros, fut-elle Suisse, est fort limitée.

Pierre Vanek

# Conditions d'accueil des enfants en crèche NON À LA DÉGRADATION

Aurélia, Camille, Caroline, Cindy et Sophie, cinq éducatrices de la petite enfance, ont répondu collectivement aux questions posées par Stéfanie Prezioso, notre ancienne conseillère nationale.

**Quel serait l'impact de la nouvelle loi sur les conditions de travail, de salaire, et de formation des éducatrices de la petite enfance, une profession en large majorité féminine ?**

**ACCCS :** Les conditions de travail pourraient être totalement modifiées, puisque l'employeur n'aurait plus besoin de respecter les usages professionnels. D'où des réductions de salaire (jusqu'à 14 fr. de moins de l'heure pour une éducatrice), des diminutions de congés payés, des suppressions de formation continue et du temps de travail hors de la présence des enfants (TTHPE).

Cette modification législative prétend augmenter le nombre de places disponibles. En réalité, le secteur fait face à une grave pénurie de personnel éducatif qualifié. Ainsi, même si de nouvelles structures privées au prix exorbitant voyaient le jour grâce à cet « assouplissement des règles », la dégradation des conditions de travail ne permettrait pas de les pourvoir en personnel diplômé pour assurer un encadrement adéquat des enfants. Seule une revalorisation de la profession et des moyens adéquats permettront de créer de nouvelles places en crèche dans de bonnes conditions pour tous les enfants.

**Pourquoi faut-il s'opposer à la modification de la loi sur l'accueil préscolaire ?**

**ACCCS :** La vision qui sous-tend la modification de cette loi prône un réel retour en arrière, ramenant les crèches à de simples lieux de gardiennage.

On considère encore trop souvent que la garde d'enfants est une tâche simple nécessitant peu de réflexion; pourtant, le développement des neurosciences montre que les apprentissages préscolaires influencent grandement l'évolution future des enfants.

L'éducation préscolaire est une mission prioritaire du service public, a dit le Tribunal fédéral, et si le nombre de places en crèche est insuffisant, il appartient aux communes de favoriser l'ouverture de nouvelles structures.

Il y a trop peu de places de formation, avec déjà pour conséquence une pénurie de personnel éducatif. Réduire le salaire et dévaloriser la profession aggravera cela. Pour rendre la profession plus attractive, le canton devrait introduire une formation de niveau HES car elle est très exigeante et pleine de responsabilités.

Les besoins et charges nécessaires aux structures de la petite enfance sont très importants et on ne peut pas penser ces structures en termes de rentabilité.

La modification de la loi risque d'engendrer de nouvelles propositions visant à détériorer les conditions de travail

durement acquises dans les crèches publiques, fragilisant les Conventions collectives de travail (CCT) garantissant nos droits et nos salaires. Le Grand Conseil est ainsi en train d'étudier une proposition UDC visant à diminuer le personnel diplômé et augmenter le nombre d'enfants sous la responsabilité d'un adulte.

**Pourquoi l'acceptation de la loi mettrait-elle en cause la qualité de l'accueil de la petite enfance dans le canton ?**

**ACCCS :** À l'origine, les crèches offraient des soins de base tels que la nourriture et les changements de couches. Avec le temps, les exigences, les compétences et les soins apportés aux enfants ont évolué; l'accent a été mis sur l'éducation préscolaire pour transformer ces lieux de vie en vrais espaces éducatifs. La crèche offre les prémices de l'école, mais aussi et surtout de la socialisation, de l'éducation.

Actuellement, les professionnels de la petite enfance, qui ont une formation spécialisée d'un niveau ES (école supérieure), jouent un rôle crucial dans les différents domaines de développement du jeune enfant.

La modification de la loi permettrait aux crèches non soumises à une CCT ou à un règlement municipal de ne pas respecter les usages professionnels et donc, par exemple, les heures de temps de travail hors présence enfants (TTHPE), destinées à préparer, réfléchir et concevoir des activités de qualité. Elle nous ramènerait à

ce qui se faisait il y a longtemps, lorsque les crèches étaient de simples lieux de vie, encadrés par des bénévoles ou des personnes peu qualifiées.

S'occuper d'un groupe de 15 enfants âgés de quatre mois à cinq ans demande des compétences spécifiques, des savoirs et une disponibilité certaine. Ces compétences permettent de répondre aux besoins individuels tout en respectant les attentes des parents et les normes collectives. En prenant en compte l'inclusion pour les enfants à besoins spécifiques (troubles du spectre autistique, retards



*Des jeux cruciaux pour leur avenir se jouent avant l'école...*

## Caisses de pension du secteur public

# LES SALARIÉ·E·S DANS LE COLLIMATEUR DE LA DROITE

Passant outre au préavis négatif des syndicats du secteur, le Conseil d'État genevois annonçait fin avril vouloir revoir la clé de répartition des cotisations de prévoyance de la fonction publique cantonale.

Actuellement, ces cotisations sont payées aux deux tiers par l'État et à un tiers par les employé·e·s. Le gouvernement, sans voix dissonante à gauche, veut passer à un ratio de 58% pour l'employeur et 42% pour les salarié·e·s !

La mesure serait introduite pour les nouveaux assuré·e·s. Pour ceux de la CPEG la baisse de salaire net irait de 1,7% à 2,1%... aux TPG il s'agirait d'une fourchette de 1,3 à 3,3%. Globalement, à l'horizon 2027 l'«économie» serait de 14 millions sur le dos du personnel.

Une provocation au moment où les comptes 2023 présentent un

boni de 1,4 milliard, soit 100 fois plus. Face à cette objection, la PLR Fontanet, conseillère d'Etat en charge des Finances répond que «ce profit est ponctuel et nous n'avons aucune assurance qu'il se produise à nouveau dans les années à venir».

Certes, mais ça ne l'a pas empêchée de se fonder sur ce résultat pour distribuer près d'un demi-milliard de francs sous forme de cadeaux fiscaux aux plus riches au motif fallacieux de «défense du pouvoir d'achat». Alors évidemment faire les poches des fonctionnaires et s'en prendre à leur pouvoir d'achat, ça coule de source. (PV)

## TARTUFFERIE DU MCG

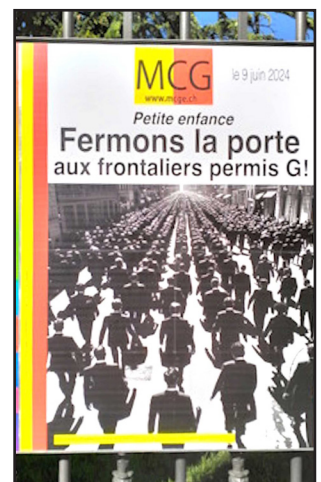
Parmi les affiches en vue du 9 juin, le MCG en a édité une (v. ci-contre) sans même de mot d'ordre de vote sur un quelconque objet du scrutin. On y voit une sombre armée de zombies encolonnés déferler dans nos rues...

Le slogan de l'affiche «Fermons la porte aux frontaliers permis G» explique qui sont ces monstres et est précédé du surtitre *Petite enfance*.

Or rien dans le vote OUI/NON sur la modification de Loi sur l'accueil préscolaire n'est de nature à fermer la porte aux frontaliers·ères.

La référence à ce vote sert de pur *prétexte* à la désignation à la vindicte populaire des boucs émissaires obsessionnels du MCG que sont les salarié·e·s frontaliers.

Relevons que ce parti appelle par ailleurs à voter OUI à un art. constitutionnel visant la « lutte contre la haine ». Tartuffes va ! (PV)



De plus, le MCG prétend défendre «les citoyens et les résidents». Or 41,6 % des résident·e·s seraient privés de tous droits politiques cantonaux si le MCG était suivi quant à son NON à l'IN «Une Vie ici, une Voix ici...» Faux-frères !

du développement, etc.), changer les conditions de travail des professionnels en les sous-payant ne garantirait plus une prise en charge de qualité.

En quoi les parents d'enfants d'âge préscolaire sont-ils visés ? En quoi les enfants des milieux défavorisés en pâtiront-ils ?

**ACCS :** Au sein des familles, ce sont les mères qui ont le plus les enfants à charge. De plus en plus de pères s'en occupent, mais le schéma patriarcal reste dominant. Les formations des femmes qui arrêtent de travailler pour rester au foyer ne sont pas valorisées et coûtent à la société. Avoir des places en crèches pour tous les enfants permettrait aux femmes de poursuivre leur activité professionnelle.

Si la modification de la loi passait, cela conduirait à un renforcement des crèches privées. Or une place y coûte entre 2900 et 3500 fr., les enfants de milieux défavorisés ou modestes ne pourraient pas avoir accès à de telles structures. C'est déjà le cas aujourd'hui.

Les conséquences de la privatisation de l'accueil des jeunes enfants peuvent déjà être observées en France (v. livre ci-dessous) avec les dérives d'un modèle basé sur la rentabilité et la course au profit au détriment d'un accueil de qualité.

Un salaire insuffisant, combiné aux lourdes responsabilités et aux conditions de travail difficiles (taux d'absentéisme élevé, contraintes physiques, exposition aux bruits et aux maladies, etc.) engendre stress, démotivation et risque de burn-out chez les professionnel·le·s

**Nous ne voulons pas de crèches au rabais ! Nous voulons continuer à proposer un accueil de qualité et un accompagnement individuel de l'enfant au sein de la collectivité.**

## LE PRIX DU BERCEAU

Daphné Gastaldi  
Mathieu Périssé

### CE QUE LA PRIVATISATION DES CRÈCHES FAIT AUX ENFANTS

Interview d'un des auteurs de ce livre paru en 2023 ici :

[https://www.bfmtv.com/lyon/replay-emissions/bonsoir-lyon/le-prix-du-berceau-un-livre-choc-sur-les-crèches-privées\\_VN-202309060859.html](https://www.bfmtv.com/lyon/replay-emissions/bonsoir-lyon/le-prix-du-berceau-un-livre-choc-sur-les-crèches-privées_VN-202309060859.html)

SEUIL

# POUR LES TRÈS RICHES, NOËL EST ARRIVÉ EN MAI

La droite, du PLR au MCG à sa botte, a voté le 3 mai au Grand Conseil une loi intitulée fallacieusement *Renforcer le pouvoir d'achat et les recettes fiscales*, modifiant l'impôt des personnes physiques. Elle induit plus de 434 millions de pertes fiscales par an, siphonne les rentrées des communes et creuse les inégalités.

Chaque tranche de revenu voit ses impôts abaissés, mais très inégalement. Les très hauts revenus décrochent les plus fortes réductions, au détriment de la collectivité. Le Conseil d'État a d'ailleurs poussé le bouchon très loin en aggravant le projet de loi originel. Il l'a fait, encouragé par le résultat des comptes de l'État 2023 dopés par un budget comprimé, ceci bien qu'il qualifie le supplément de recettes d'exceptionnel.

L'argument pour cette baisse: redonner du pouvoir d'achat à la prétendue « classe moyenne ». Il est trompeur, sachant que ceux qui en profiteront massivement sont les plus riches. Les partis bourgeois *singent* ainsi une revendication populaire pour faire passer leur moins d'État et sabrer les prestations publiques.

## Escroquerie fiscale caractérisée

Cette loi prévoit une baisse massive d'impôts des tranches supérieures pour lesquelles le pouvoir d'achat n'est pas un souci. Ainsi, pour 579 contribuables mariés avec de 1 à 2 millions de revenu imposable, chacun-e recevra en moyenne un cadeau de 15364 Fr. pour une perte fiscale du canton de 8.9 millions! Pour les 335 personnes mariées déclarant des revenus de plus de 2 millions, ce seront en moyenne pour chacune 67 819.- de cadeau fiscal par an, une perte de 22.7 millions pour la collectivité! Pour les 77 célibataires gagnant plus de 2 millions, un cadeau de 113593.- chacun et une perte de 8.7 millions, etc.

Le pouvoir d'achat ici est celui d'une prétendue « classe moyenne supérieure », gagnant plus de 2 millions et dont l'économie d'impôt servira la consommation de luxe ou des investissements financiers. En comparaison, un couple avec deux enfants gagnant 120 000 Fr. par an économisera

à peine 90 francs d'impôts. Ces 90.- ne pèseront pas lourd en comparaison des fortes baisses de prestations publiques qui en découleront.

## Prestations et postes de travail: coupes en vue

En outre, les chiffres ci-dessus issus du Département des finances sont basés sur 2021. Depuis, les hauts salaires ont gonflé. Les pertes seront donc *supérieures* à ces estimations et les cadeaux aux gros revenus plus massifs. Lors du prochain budget déficitaire, la droite imposera à coup sûr des coupes dans les dépenses, en matière de personnel ou de prestations. Pour donner une idée de ce que représente la somme de 326 millions pour le Canton, elle équivaut au subside d'assurance-maladie de 180.- par mois de 151 000 personnes, ou encore à 2390 postes d'infirmières ou 2092 postes d'instituteur-trices!

Les pertes des communes quant à elles dépasseront 108 millions. Or la loi les oblige à équilibrer leurs comptes, elles seront donc poussées à couper les prestations et les dépenses de personnel! **Pierre VANEK**



Deux votations fiscales à préparer d'ores et déjà pour la rentrée

## UN RÉFÉRENDUM « AUTOMATIQUE » EXPÉDITIF ET PEU DÉMOCRATIQUE

La loi fiscale décrite ci-contre est antisociale! Mais le vote populaire à son sujet sera aussi antidémocratique: la majorité de droite l'ayant assorti d'un amendement *soustrayant* la loi au référendum ordinaire pour passer en urgence à une votation populaire probablement en novembre.

Ce procédé expéditif a été introduit avec la nouvelle constitution genevoise de 2012, à laquelle nous nous étions opposés avec les syndicats, contrairement à la Sainte Alliance de l'époque entre PLR-PDC-PS-Verts.

Cela signifie que la votation est organisée sans que nous puissions ni constituer un comité référendaire élargi, ni préparer le vote en allant au contact des gens pour récolter des signatures, ni bénéficier des droits à la parole (affichage public gratuit, argumentaire dans la brochure de vote) dont bénéficient les référendaires normalement.

En fait, il s'agit d'un référendum de type « plébiscitaire » tout à fait étranger à l'esprit et aux usages démocratiques. (PC)



## ACTIONNAIRES DÉFISCALISÉS... ATTENTION: IMPORTANT VOTE FISCAL LE 22 SEPT!

Le 22 septembre on votera aussi sur la défiscalisation des actions de patrons détenant plus de 10% des titres de leur société. Nous avons fait aboutir l'un des deux référendums complémentaires contre cette loi, votée sans débat en urgence au parlement, qui distribuait 30 millions par an, prioritairement à de riches actionnaires ayant déjà de gros rabais fiscaux. Des milliers de petits patrons ne toucheront quant à eux que des clopinettes. Jusqu'à une valeur de 10 millions, l'abattement fiscal sur la fortune-actions serait de 80%. Ainsi sur 10 millions, 8 millions de fortune ne seraient plus imposés! On ne prête qu'aux riches dit le proverbe... À Genève, on ne prête pas, on donne.

**Pablo Cruchon**

# Tarifs TPG: LE CADEAU ET LA PURGE

Après un vaudeville parlementaire de deux mois, dont on vous passe les détails, le grand Conseil a voté ce 30 mai deux lois distinctes concernant les TPG: le cadeau d'un côté et la purge de l'autre.

Le cadeau, c'est un bout de gratuité, celle dont bénéficieront les jeunes jusqu'à 25 ans révolus, sous condition de formation à Genève ou de revenus «modestes» (le seuil de cette modestie restant à fixer par le Conseil d'État), ainsi qu'un rabais de 50% sur leurs abonnements pour tous les retraité·e·s résidents, comme pour les bénéficiaires de l'AI. La mesure devrait entrer en vigueur à mi-décembre avec le nouvel horaire TPG.

Le coût annoncé de cette mesure redistributive, un peu plus d'une trentaine de millions par an, soit 13 ou 14 fois moins que le gros cadeau fiscal aux plus riches qui a été annoncé en même temps par le gouvernement. Autre bémol, on ne sait pas quel seuil de revenu fixera le gouvernement qui pourra d'ailleurs modifier ensuite ce paramètre à sa guise

## Donner d'une main pour reprendre de l'autre ?

Dans le ce registre, c'est notamment pour pouvoir compenser par des hausses de tarif par ailleurs, le cadeau qu'il vient de voter, que le Grand Conseil a voté la purge que constitue la transmission au gouvernement de la compétence de fixer les tarifs TPG. À signaler qu'initialement Pierre Maudet - en charge des transports - plaidait avec le Conseil d'État pour mettre les deux choses dans une loi unique, le cadeau tarifaire aux jeunes et aux seniors, devant servir aux yeux de ce magistrat roublard de «bouclier anti-référendaire» pour protéger les compétences nouvelles qu'il entendait s'octroyer au dépens du Grand Conseil et au final du peuple.

Mais le parlement a trouvé la ficelle un peu grosse et voté deux lois distinctes. Ainsi, la deuxième loi sur la fixation des tarifs TPG par *ukase* gouvernemental fera très certainement l'objet d'un référendum. Celui-ci se justifie pleinement, car la fixation des tarifs dans la loi, pour permettre le cas échéant de les contester par voie



De 25 à 65 ans, restent 40 ans à plein tarif

référendaire, est une disposition introduite à dessein, par une initiative populaire législative (IN 146) lancée par l'AVIVO, sous l'impulsion de nos camarades Christian Grobet et Souhail Mouhanna.

## Deux scrutins déjà et vers un 3<sup>e</sup> vote populaire

Suite à un problème de formulation de l'initiative, celle-ci a été approuvée 2x plutôt qu'une par les électeur·trices, le 18 mai 2014 (après un scrutin annulé le 3 mars de l'année d'avant). Malgré l'opposition du PS et des Verts, alignés alors sur le PLR, le PDC et l'UDC, l'AVIVO a fait aboutir son initiative dans les urnes, avec l'appui de la gauche combative, ceci à 55 contre 45% des voix environ.

Elle abaissait les tarifs TPG et en remettait la sauvegarde entre les mains des citoyen·ne·s. C'est d'ailleurs grâce à cette initiative que nous avons pu voter en mai 2017 pour refuser par référendum une hausse de tarifs TPG soutenue par une majorité parlementaire de droite.

C'est l'acquis qu'il s'agit de préserver aujourd'hui par un nouveau référendum auquel cette fois le PS et les Verts (comme d'ailleurs le MCG) et bien sûr l'AVIVO, devraient se rallier, même si 4 verts se sont abstenus sur cette loi au parlement !

*Danielle Parmentieri*

## AU DIP: UNE CONSEILLÈRE D'ÉTAT PLR À LA DÉRIVE



Anne Hiltbold avait très mal débuté son mandat de cheffe de l'instruction publique en déclarant «On sait qu'en envoyant des enfants dans l'enseignement spécialisé, ils n'en sortiront pas, et cela coûte très cher.» (TdG 3.10.23)

Assertion aussi destructrice qu'inexacte, témoignant déjà du peu de cas qu'elle faisait du travail de son personnel, mais aussi de sa méconnaissance de la réalité de l'école.

Récemment, elle a persévéré en montrant son ignorance des résultats de la recherche en éducation, assénant à propos des «mauvais élèves» que «si être mélangés avec les meilleurs aidait vraiment à progresser, cela se saurait.» (Le Temps 2.5.24).

On a sombré dans le pathétique, quand la ministre de l'éducation s'est mêlée de la «Fête des mères»...

Aujourd'hui, près de 1400 enseignant·e·s ont signé une lettre ouverte de défiance et de remontrance, soutenue par tous les syndicats du secteur, pour dénoncer sa déconnexion du terrain et son incapacité à soutenir le personnel enseignant face à des attaques inadmissibles.

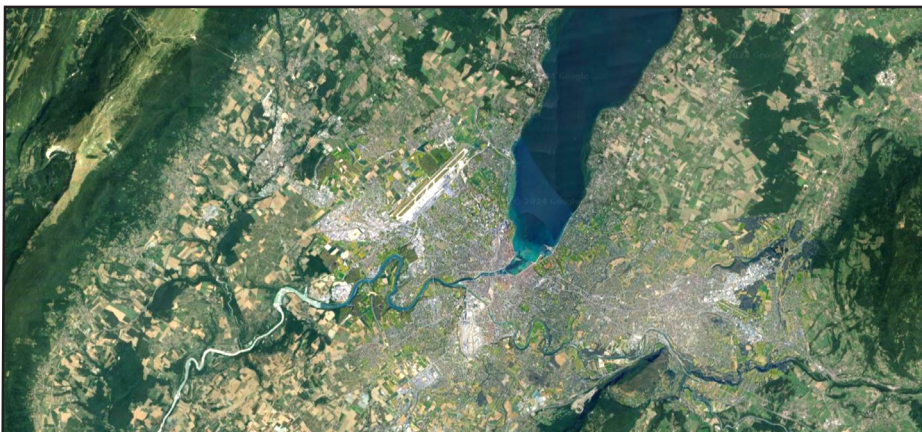
Belle mobilisation, il faut souhaiter que, dans la foulée, la votation populaire du 22 septembre donne tort à la droite et que la formation des profs du primaire ne soit pas sabrée et réduite à 3 ans.

*Olivier Baud*

## RETOUR AU VOTE CENSITAIRE EN MATIÈRE DE PLANS LOCALISÉS DE QUARTIER ? VERS LE RÉFÉRENDUM !

Le 2 mai dernier, l'initiative dite « Pour un urbanisme plus démocratique » - un nom trompeur, puisqu'elle donne des droits exorbitants et antidémocratiques à des propriétaires en matière de Plans localisés de quartier (PLQ) - a enfin été refusée par le Grand Conseil.

Elle était fort dangereuse, privant le Canton de prérogatives nécessaires et introduisant un droit de veto abusif pour les propriétaires.



La zone villa un enjeu majeur qui représente 50% de la zone à bâtir...

Cette initiative a été conçue comme instrument d'une stratégie des propriétaires de villas (Pic-Vert et autres) visant à bloquer le développement urbain du canton en empêchant toute construction en zone villa.

Or cette dernière héberge 10% des habitant-e-s du canton seulement, alors qu'elle représente, quant à sa surface, environ la moitié de la zone à bâtir.

### Contre-projet problématique

Mais si l'initiative a capoté, ce n'est qu'en apparence, en effet la majorité de droite du parlement a tenu à lui opposer un contre-projet, négocié avec les initiant-e-s, et tout aussi problématique.

À teneur de ce contre-projet, un groupe de quelques particuliers seulement pourrait, sur la base d'un

simple PV d'assemblée convoquée publiquement, provoquer une votation communale. Les propriétaires concernés par le PLQ en question se prononçant à la majorité du nombre et des surfaces, il y a là une forme de retour au vote censitaire. En outre, ce contre-projet pourrait être encore plus bloquant pour l'aménagement du canton que l'initiative dont il est le sous-produit. La droite l'a cependant voté – contre l'avis du Conseil d'État d'ailleurs – censément pour « apaiser » les initiant-e-s et les inciter à retirer leur texte.

### Un tour de passe-passe

Mais attention, si c'est ce que font ces derniers, et ils retireront probablement leur texte, le contre-projet voté par le Grand Conseil restera une loi appelée à entrer en vigueur.

Cependant dans ce cas sans vote populaire obligatoire – ceci au terme du tour de passe-passe du Grand Conseil qui a remplacé le lapin de l'initiative par le pigeon du contre-projet, ensuite banalisé et devenu une loi « ordinaire ».

Ainsi pour bloquer cette loi rétrograde et problématique et pour permettre à terme un aménagement et une offre de logement qui réponde bien aux besoins essentiels de la majorité de la population, une seule solution : le référendum que l'Union Populaire appuiera bien entendu !

Rémy Pagani

## Onex et Lancy manquent cruellement de places de crèche:

### L'UNION POPULAIRE S'ORGANISE

**18,5** places de crèche pour 100 enfants en âge de les fréquenter... Le taux d'offre de places de crèche dans la commune d'Onex est totalement insuffisant. Et ce ne sont pas les quelques places de jardin d'enfant qui régleront le manque évident de place de garde d'enfants en âge préscolaire à Onex.



À Lancy, le taux d'offre est à peine meilleur avec 27,8 places pour 100 enfants et ne permet même pas de répondre à la demande par ailleurs largement en dessous des besoins réels. Le résultat est sans appel sur les plus de 700 nouvelles demandes, 400 familles se retrouveront sans solution.

Le résultat de cette politique est malheureusement connu : des prises en charge de mauvaise qualité, le jonglage avec les proches, ou un arrêt de travail pour l'un-e des deux parents (le plus souvent les femmes).

L'Union Populaire s'organise pour faire changer tout ça dans les communes suburbaines notamment à Onex et Lancy. La construction de places de crèche accessibles à toutes les familles est une véritable priorité politique pour l'Union Populaire, contrairement aux forces politiques qui dirigent ces communes. Alors rejoignez-nous pour changer cette situation. Ensemble nous sommes forts.

(SY)

# Congrès de solidarités VD

## UN PAS DÉCISIF VERS UNE FORCE POPULAIRE DE LA GAUCHE RADICALE

L'Union Populaire était présente au dernier Congrès de solidarités-VD du 25 mai dernier en qualité d'observatrice.

D'autres forces invitées y étaient également représentées comme Solidarité & Écologie (S&E Yverdon), Décroissance alternatives (DA), Contre-attaque et Autonomie (Lausanne), solidarités-GE et le Mouvement pour le socialisme (MPS). Ce moment de partage politique a été particulièrement riche, stimulant et a permis d'ouvrir des perspectives de collaborations futures intéressantes.

### Face à un contexte toujours plus difficile, une solution: l'unité

Ce congrès a été d'abord l'occasion de discuter des évolutions du contexte international et national qui pèsent toujours plus sur les destinées de ce monde. L'approfondissement de la crise climatique, l'augmentation des inégalités, la montée des extrêmes droites et des logiques autoritaires, la relative faiblesse des luttes sociales sont autant de tendances qui rendent la situation de plus en plus difficile pour des mouvements de gauche radicale comme les nôtres. Face à cela, il existe deux types de réactions: d'un côté la dérive sectaire et proclamatoire incarnée par la création du « Parti communiste révolutionnaire », et de l'autre, la construction de front unis pour être capables de peser sur la réalité politique de nos cantons voire de la Suisse. solidarités-VD a confirmé opter pour la deuxième option.

### Fronts unis et convergence au sein d'Ensemble à Gauche

Cette volonté de ne pas se replier sur soi et de continuer à essayer d'influer sur la réalité passe par deux chemins que solidarités-VD a choisi d'arpenter. D'abord, il s'agit de travailler à une logique de front. Pour chaque bataille, sur chaque combat il faut réunir le front le plus large possible, y compris avec des organisations ne faisant pas partie de nos alliés directs. Cette logique de front large a déjà

fait ses preuves et permet d'infliger des défaites ponctuelles à la bourgeoisie. Mais ceci ne saurait suffire pour défendre nos options politiques à long terme et pour construire une alternative à ce capitalisme débridé. Pour cela, il faut travailler à une réelle convergence politique et organisationnelle afin de renforcer la gauche radicale. Concrètement, solidarités-VD a décidé d'essayer de travailler à un rapprochement des organisations aux seins d'Ensemble à Gauche avec pour but de devenir un parti/plateforme réunissant l'ensemble des forces et des militant·e·s de la gauche radicale sous cette bannière. Un projet de construction d'un parti large et

populaire de la gauche de la gauche. Nous sommes heureux que solidarités-VD Vaud partage ce constat et cette orientation avec nous.

### Participer à la construction de la gauche radicale romande

Ce congrès a été également l'occasion pour les délégué·e·s de l'UP de rencontrer d'autres groupes militant·e·s. Ces contacts ont été excellents et fructueux puisque plusieurs projets de collaboration avec nos voisins de la gauche radicale ont été esquissés. Cette possibilité est une excellente chose pour l'Union Populaire qui doit construire des ponts avec d'autres organisations en Suisse. En effet, il est inenvisageable de pouvoir agir politiquement en Suisse sans être en capacité d'influencer l'échelon national. La construction d'une gauche radicale romande forte est une nécessité qui doit également faire partie de nos priorités. Nous nous réjouissons de débiter ce chemin qui sera sans aucun doute parsemé de luttes, d'échanges et de victoires.

*Pablo Cruchon*



Photo de campagne d'Ensemble à Gauche VD pour l'élection au Conseil d'État en 2021

# SIONISME ET ANTISÉMITISME, DES AFFINITÉS SURPRENANTES

Nous reprenons ici l'essentiel de l'intervention de Gilbert Achcar, le 3 mars dernier, à l'Université libre de Bruxelles, quatre mois et demi après le début de la guerre génocidaire menée par l'État israélien à Gaza <https://www.youtube.com/watch?v=mAST9F18f8Y>.

En quatre mois seulement, la puissance explosive des bombes lancées sur Gaza a dépassé celles des deux bombes atomiques larguées sur Hiroshima et Nagasaki. On parlait de 30 000 morts, dont 40% d'enfants, un chiffre qui ne tenait pas compte des disparus. 85% du domaine bâti avait été rasé, suggérant au rapporteur de l'ONU le concept de « domicile ». La quasi-totalité de la population de l'enclave avait été déplacée vers le sud, que l'armée israélienne s'appropriait à envahir. À cela s'ajoutait le blocage de l'aide humanitaire.

## Quelle lecture du 7 octobre ?

Comment les gouvernements occidentaux ont-ils pu soutenir cette guerre génocidaire ? Leur refus d'exiger un cessez-le-feu immédiat relève d'une vision raciste qui considère les Palestiniens comme des « *Untermenschen* » (sous-êtres humains) et justifie plus de 30 000 morts au nom des 1200 morts du 7 octobre. Il s'agit d'une « *compassion narcissique* », réservée seulement à celles et ceux qui nous ressemblent. Elle conduit à une identification unilatérale avec les victimes du 7 octobre, à l'exclusion de celles, beaucoup plus nombreuses, de la guerre menée par Israël depuis lors.

Pourtant, comme le rappelle Michel Cahen, spécialiste de l'Afrique lusophone : en mars 1961, les guérilleros du FNLA avaient commis des crimes sanglants contre la population blanche d'Angola : des vieillards, des femmes et des enfants avaient été tués à l'arme à feu, à la machette, coupés en deux, etc. S'agissait-il d'un massacre raciste antiblanc ? Bien sûr que non. Il s'agissait d'un massacre anticolonial et personne ne l'a perçu autrement. Pourtant, après le 7 octobre, Emmanuel Macron a évoqué « le plus grand massacre antisémite de notre siècle ». Pourquoi cela ?

Pour établir un continuum entre la *shoah*, l'antisémitisme européen et le



Grande manifestation à Genève le 21 octobre 2023

7 octobre. Aucune référence donc aux luttes anticoloniales, qui ont été pourtant ponctuées de massacres, comme celui d'Angola en 1961. C'est d'autant plus surprenant, qu'avant la Seconde Guerre mondiale, les racistes ne percevaient pas les juifs comme blancs. Leur « blanchiment » date de l'après-guerre, avec le concept de « civilisation judéo-chrétienne ». C'est pourquoi, en dépit de sa composition ethnique, Israël peut apparaître aujourd'hui comme l'avant-garde du suprématisme blanc au Moyen-Orient musulman, l'antisémitisme traditionnel de l'extrême-droite trouvant un exutoire dans l'islamophobie.

## Sionisme et suprématisme blanc

Cette instrumentalisation a donné naissance à un antisémitisme antiblanc, un « racisme réactif » qui ne se situe pas sur le même plan que celui des oppresseurs, parce qu'il découle du premier, même s'ils doivent être rejetés tous les deux. Pourtant, il y a une convergence entre l'antisémitisme suprématiste blanc et le sionisme. Elle n'est pas nouvelle. Dans *L'État des juifs* (1896), le manifeste du sionisme étatiste, Théodor Herzl expliquait : « Les gouvernements des pays dans lesquels sévit l'antisémitisme seront très intéressés à nous procurer la souveraineté ». Amener les juifs en Palestine ne contribue-t-il pas à débarrasser l'Europe de ses juifs ? En 1895, Herzl prédisait aussi

que les juifs s'adapteront à la brutalité des antisémites et en deviendront des émules dans leur futur État.

Prenant connaissance de la Déclaration Balfour de novembre 1917, qui engageait le gouvernement britannique à soutenir un foyer national juif en Palestine, Edwin Montagu, seul ministre juif, s'y opposa en ces termes : cette politique « est antisémite et fera par conséquent le jeu des antisémites du monde entier ». Elle signifie en effet « que les mahométans et les chrétiens devront faire place aux juifs [...] ; que les Turcs et autres mahométans en Palestine seront considérés comme étrangers, tout comme les juifs seront désormais considérés comme étrangers en tout lieu sauf en Palestine. [...] Peut-être, ajoutait-il, faudra-t-il aussi n'accorder la citoyenneté qu'après un examen religieux » ?

C'est pourquoi, en conclusion de la déclaration de 122 intellectuels arabes et palestiniens du 30 nov. 2020, on peut lire : « Le combat contre l'antisémitisme doit se dérouler dans le cadre du droit international et des droits humains. Il doit être indissociable de la lutte contre toutes les formes de racisme et de xénophobie, y compris l'islamophobie et les racismes anti-arabe et anti-palestinien. Ce combat doit avoir pour finalité d'assurer la liberté et l'émancipation de tout groupe humain opprimé. Il est donc profondément dénaturé quand on le dévie pour servir à la défense d'un État oppresseur et prédateur. ■

# Quand la jeunesse lutte CONTRE LE GÉNOCIDE du peuple palestinien

Depuis le 7 octobre dernier, Israël s'est engagé dans une opération génocidaire à l'encontre du peuple palestinien.

**A** lors que les morts civils, notamment les enfants, se comptent par dizaines de milliers, le gouvernement et les élites suisses continuent d'afficher leur soutien à Israël ou au mieux d'ignorer la situation. La jeunesse estudiantine est venue secourir la société suisse et rappeler que nous devons tout faire pour lutter contre cette entreprise génocidaire.

## Des occupations...

Dans plusieurs universités, écoles polytechniques et hautes écoles, des mouvements de solidarité avec le peuple palestinien se sont constitués et ont décidé d'occuper ces lieux d'étude. Au centre de ces actions, qui ont démarré dans les universités états-uniennes, il y a la revendication du boycott académique d'Israël. En effet, les étudiant-e-s exigent de pouvoir étudier dans des institutions qui ne soient pas complice de crimes contre l'humanité, de génocides et de meurtres d'enfants. Une revendication on ne peut plus légitime !

## Pour un boycott académique

Cette revendication s'inscrit dans la campagne palestinienne pour un boycott académique et culturel (PACBI). Ce boycott académique est essentiel pour dénoncer la politique colonialiste et militaire d'Israël, mais aussi pour l'isoler sur la scène internationale. En effet, les universités israéliennes jouent un rôle clé pour l'élaboration et la concrétisation des dispositifs qui servent à l'oppression civile et militaire et à la privation de droits du peuple palestinien, en Israël et dans les



territoires occupés. Des dispositifs qui aboutissent notamment à restreindre massivement le droit à l'éducation et à la liberté académique de la jeunesse palestinienne.

## Une mobilisation impressionnante

Les étudiant-e-s ont réussi à organiser et faire vivre de magnifiques mobilisations dans plusieurs villes de Suisse. Si la mobilisation vaudoise a été particulièrement impressionnante, celle de Genève n'est pas en reste. En occupant tour à tour l'université, puis la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (Hepia), La Haute école d'art et de design, la jeunesse du canton de Genève a montré un sens aigu de l'organisation, une détermination sans faille et une capacité hors pair à se mettre en réseau.

Ces occupations ont été l'occasion de faire avancer les revendications du mouvement, de faire un travail de recherche sur les collaborations des hautes écoles suisses avec des lieux de formations israéliens, mais aussi d'offrir une première expérience de lutte collective et

de politisation de nombreux jeunes.

## Après les occupations: poursuivre et élargir le mouvement

Le mouvement est encore bien vivant et actif, même si les occupations ont globalement cessé. L'enjeu qui



s'ouvre pour ces jeunes activistes est double. Comment poursuivre le mouvement et la mobilisation tout en étant capable de l'élargir ? Un défi de taille, alors que d'autres pans de la société peinent à s'engager pour défendre le droit de vivre du peuple palestinien. Les initiatives en cours permettent cependant d'être optimistes. En effet, la

création de réseaux reliant les militant-e-s de toutes les HES romandes, la tenue d'événements publics, mais aussi le rapprochement des mouvements estudiantins avec les mouvements de solidarité avec la Palestine (CUP, BDS) et les syndicats sont autant de signes positifs.

## Pour un cessez-le-feu immédiat

Une des pistes qui devrait être au centre de nos réflexions est la construction d'une mobilisation nationale large, réunissant tous les secteurs en lutte, afin de faire pression sur le Conseil Fédéral pour qu'il s'engage en faveur d'un cessez-le-feu immédiat. Nous devons tout faire pour que l'offensive meurtrière de l'armée israélienne cesse le plus rapidement possible... il en

va de la vie de centaines de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes de Gaza. Les étudiant-e-s ont montré la voie, à nous de les rejoindre en convoquant des assemblées sur nos lieux de travail et sur nos lieux de vie afin d'agir partout où cela est possible. Vive la lutte du peuple palestinien pour ses droits !

Pablo Cruchon

# Solidarité avec le peuple palestinien menacé de génocide

## MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT DE LA JEUNESSE AUX USA

Notre journal s'est entretenu avec Cyn Huang, que nous avons invité à une tournée de conférences en Europe, avec le NPA français et la Gauche anticapitaliste belge, du 17 au 21 juin prochain. Cyn est socialiste et étudie à Berkeley; a co-présidé la section jeune des *Democratic Socialists of America* (DSA) de Californie; appartient au courant *Bread and Roses* des DSA, favorable au socialisme par en bas; milite syndicalement au sein de l'UAW, plus particulièrement dans son aile réformatrice et dans la direction du *Rank and File Project* (RFP) qui vise à développer la «minorité militante» du mouvement syndical.

**Jean Batou :** Comment a commencé l'occupation des campus ?

**Cyn Huang :** Le 17 avril, les étudiant·e·s de l'université de Columbia (New York) ont installé le premier des plus de 140 campements à travers le monde contre le génocide à Gaza, le soutien politique et financier des universités à Israël et la répression de la solidarité envers la Palestine. Cette occupation a vu le jour après des mois de préparation, sous le regard de l'administration, mais la plupart des camps qui ont suivi ont été des opérations éclair. En l'espace de quelques jours, de nombreux étudiant·e·s, qui avaient eu vent des premiers campements par le biais des réseaux sociaux, des médias et de leurs contacts personnels, ont initié les leurs en s'organisant en matière de sécurité, de sensibilisation, de communication et d'approvisionnement.

**JB :** Comment les autorités ont-elles réagi ?

**CH :** La répression étatique a fait très vite la une des journaux. Au début du mois de mai, plus de 2000 arrestations ont été recensées, avec de nombreux cas de violence de la part de la police et de groupes sionistes. Les administrations universitaires ont réagi de façon différente, hésitant entre répression et négociations – certaines ont obtenu des concessions importantes – en passant par le silence radio dans l'espoir que le mouvement s'éteigne.

**JB :** Quel soutien avez-vous reçu du mouvement syndical ?

**CH :** En Californie, un processus remarquable est en cours. L'UAW 4811, qui représente 48 000 universitaires, mène une grève politique pour la Palestine et la



City University of New-York:  
campement pour Gaza

liberté d'expression. Cette lutte s'inspire de la *Stand Up Strike* des travailleurs de l'automobile à l'automne dernier et ouvre la voie à des actions syndicales à finalités politiques. C'est l'une des expériences les plus significatives de l'action combinée des mouvements étudiant et syndical dans l'histoire des États-Unis.

**JB :** Où en est le mouvement aujourd'hui ?

**CH :** L'année universitaire s'achève. De nombreux camps ont été liquidés. Certains, comme à Columbia, ont été relancés par des étudiant·e·s qui font preuve d'une résistance et d'une conviction inflexibles face à la répression étatique et au harcèlement institutionnel. Il y a eu de nombreuses actions autour des cérémonies de remise des diplômes : protestations individuelles, déploiement de banderoles, débrayages et chants. À ce stade, il s'agit de consolider les acquis du mouvement pour le relancer lorsque les cours reprendront à l'automne. Le week-end dernier (du 24 au 26 mai), un impressionnant rassemblement des activistes propalestiniens les plus engagés du pays a eu lieu à Detroit pour inaugurer cette nouvelle phase.

**JB :** Quel premier bilan tires-tu ?

**CH :** Plus que les mouvements de protestation précédents, les campements ont avancé des revendications claires et

**DSA** dont est membre notre invité est une organisation socialiste (au sens premier et anglo-saxon de partisans d'un réel socialisme du terme) et pas au sens galvaudé de la social-démocratie largement néolibérale que nous connaissons. Ainsi, la plate-forme des DSA précise :

« Nous sommes socialistes parce que nous partageons la vision d'un ordre social humain fondé sur le contrôle populaire des ressources et de la production, la planification économique, la distribution équitable, le féminisme, l'égalité raciale et les relations non oppressives. Nous sommes socialistes parce que nous développons une stratégie concrète pour réaliser cette vision, pour construire un mouvement majoritaire qui fera du socialisme démocratique une réalité en Amérique. Nous croyons qu'une telle stratégie doit reconnaître la structure de classe de la société américaine et que cette structure de classe signifie qu'il y a un conflit d'intérêts fondamental entre les secteurs ayant un pouvoir économique énorme et la grande majorité de la population. »

Avec plus de 80 000 membres aux USA, les DSA sont une organisation large et décentralisée qui comprend une riche variété de courants idéologiques et politiques de gauche sous son « parapluie ». Bread & Roses est le « caucus marxiste » au sein des DSA dont est membre notre invité. (PV)

compréhensibles, usé de tactiques d'action directe militantes, réussi à éviter les actes de désespoir individuel et forgé des relations avec des groupes communautaires et du monde du travail. Nous vivons une étape majeure dans la reconfiguration du mouvement étudiant américain. Bien que nous ne soyons pas encore une force capable d'arrêter le génocide, nous avons obtenu des concessions non négligeables et nous nous sommes développés dans de nombreux domaines. Les expériences, les leçons et les forces mobilisées jusqu'ici seront extrêmement utiles dans les luttes à venir.

**JB :** Comment expliques-tu cette nouvelle radicalisation de la jeunesse ?



Manif impulsée par les DSA en solidarité avec la Palestine et contre le génocide à Gaza

**CH :** La maturité de ce mouvement renvoie aux évolutions politiques de ces huit dernières années dans de larges secteurs de la société. Des milliers de jeunes se sont politisés et organisés avec les campagnes présidentielles de Bernie Sanders, les manifestations de *Black Lives Matter*, les grèves dans les secteurs de la santé et de l'éducation, les progrès du syndicalisme sur les lieux de travail et dans les universités, ainsi que le développement d'organisations telles que *Students for Justice in Palestine* (SJP), *Young Democratic Socialists of America* (YDSA), etc. Des idées plus radicales ont irrigué la conscience publique. La plupart des participant·e·s à ce mouvement n'avaient pas

d'expérience préalable, mais ils ont pu entrer en contact avec d'autres qui en avaient.

**JB :** La répression a-t-elle contribué à cette prise de conscience ?

**CH :** Subir la répression ou voir ses proches se faire brutaliser a favorisé la radicalisation et servi de catalyseur à une solidarité plus large, en particulier parmi les personnes non encore politisées sur la Palestine. La répression a poussé nombre d'entre elles à se demander pourquoi les institutions libérales se donnaient tant de mal pour restreindre la liberté d'expression et supprimer le mouvement palestinien. N'était-ce pas en lien avec des enjeux matériels, avec des intérêts pro-israéliens, avec les donateurs qui se tiennent derrière les

ethnique et de l'apartheid. Les médias capitalistes n'ont que très peu relayé nos prises de position. Pour autant, les occupations n'ont donné que peu de prise aux procès pour antisémitisme.

**JB :** Quel rôle ont pu jouer les médias sociaux ?

**CH :** De nombreux commentateurs ont parlé de « premier génocide retransmis en direct ». Les médias sociaux et internet ont joué un rôle essentiel. Bien que les capitalistes contrôlent la majeure partie des médias mondiaux, la diffusion d'opinions, d'analyses et de réflexions dissidentes, n'a jamais été aussi aisée. Les médias sociaux réduisent la distance entre nous et les effets de nos institutions sur le monde. Chaque jour, nous voyons des images de corps mutilés, d'hôpitaux et d'écoles bombardés, de souffrances de masse. Or, ces exactions sont financées par les fonds de dotation de nos universités. Elles sont couvertes idéologiquement par nos administrations, nos médias libéraux et nos élites politiques. Ainsi, même si nous ne sommes pas touchés par la conscription, comme pour le Vietnam, nous ressentons cette violence de façon directe et viscérale.

**JB :** Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

**CH :** Il n'est pas facile de construire une culture démocratique qui permette l'engagement du plus grand nombre et la possibilité pour chacun·e de prendre des responsabilités. Autres problèmes rencontrés : l'équilibre entre démocratie et sécurité ; les liens avec d'autres secteurs de la société ; le choix d'une stratégie qui tienne compte de nos forces et de la nature de l'administration (de qui dépend-elle ? quelles sont ses divisions internes ? comment faire pression sur elle ?). L'absence de représentation politique de la gauche et de la classe ouvrière par le biais d'un parti indépendant du monde du travail a été aussi profondément ressenti.

conseils d'administration de chaque haute école, avec les ambitions impériales de la classe dirigeante américaine ?

**JB :** Comment avez-vous répondu aux accusations d'anti-sémitisme ?

**CH :** La clarté et la discipline dont le mouvement a fait preuve pour répondre à ces accusations ont été impressionnantes. Le fait que des juifs antisionistes aient participé à de nombreux camps et y aient joué un rôle de premier plan a facilité les choses. Notre message a été clair et cohérent : Il n'y a pas de libération pour les Juifs sans libération pour les Palestiniens. La sécurité et la démocratie ne peuvent s'accommoder du nettoyage

## UN MONDE À CHANGER

**JB :** Quel a été le rôle des organisations et des idées socialistes ?

**CH :** La section étudiante des *Democratic Socialists of America* (DSA) s'est lancée dans la lutte. Elle a publié un important matériel d'agitation et a appelé ses membres à participer aux campements. Les jeunes de l'YDSA ont été parmi les plus engagés dans la construction des campements et y ont apporté de nombreuses et précieuses contributions. Cela dit, aucune organisation socialiste ne dirige ce mouvement. Il est très décentralisé et le *Palestinian Youth Movement* (PYM), le *Students for Justice in Palestine* (SJP) et le *Jewish Voices for Peace* (JVP) sont ses principales organisations, mobilisées autour de la Palestine depuis longtemps. Elles comportent des leaders juifs et arabes et comptent aussi des socialistes.

**JB :** Vivons-nous un nouveau 1968 aux États-Unis ?

**CH :** Il est vrai que notre engagement anti-impérialiste nous lie aux luttes courageuses de ces années-là.



Mais en termes d'expérience, d'organisation et de politisation, nous en sommes plutôt en 1960. Nous avons peu d'expérience en matière d'action collective. Même celles et ceux d'entre nous qui ont une expérience politique antérieure n'ont jamais travaillé dans un mouvement aussi large et dynamique sur le plan idéologique. La plupart des campements impliquent un large éventail d'organisations et

de personnes ayant des idées disparates sur la façon dont le monde fonctionne et sur la manière de le changer. En outre, le rythme des mouvements de protestation est différent de celui des campagnes syndicales et électorales auxquelles nous pouvions être habitués. Bon nombre des tactiques utilisées sont nouvelles pour cette génération d'activistes.

## AVS/AI: IL FAUT UNE 13<sup>e</sup> RENTE POUR TOUS LES BÉNÉFICIAIRES

Pendant la campagne pour la 13<sup>e</sup> rente AVS les militant-e-s du OUI se sont parfois vu demander par nos interlocuteurs-trices dans la rue si on aurait, aussi, une 13<sup>e</sup> rente pour les bénéficiaire de l'AI et pour les « survivants », représentés par le S de AVS.

Le plus souvent nous avons répondu que l'initiative allait dans ce sens, AI et AVS étant des assurances complémentaires formant ensemble le premier pilier. Les montants des rentes AI et AVS ont d'ailleurs toujours été identiques. Et, logiquement, l'adaptation des rentes AVS devrait avoir sa contrepartie pour les bénéficiaires de l'AI.

### Baume-Schneider récidive

Mais, en réaction à cette attente, le 23 mai, la conseillère fédérale PS Elisabeth Baume-Schneider est montée au créneau pour refuser la 13<sup>e</sup> rente AI au nom du Conseil fédéral pour des motifs financiers. Les mêmes d'ailleurs qui avaient poussé le Conseil fédéral à freiner des quatre fers et à refuser la 13<sup>e</sup> rente AVS.

Sur ce point, les électeurs-trices ont donné tort au gouvernement par un vote populaire spectaculaire, sans guère de précédent et sans appel, le dimanche 3 mars dernier.

Peu démocratique, le Conseil fédéral se refuse obstinément à tirer les conséquences de ce vote populaire. Il continue à planter les freins et assure que la 13<sup>e</sup> rente AI et survivants est impossible, refusant une initiative parlementaire des Verts, proposant d'aller dans ce sens.

### Trop cher ? Pas pour la CSS

La 13<sup>e</sup> rente AI dit le Conseil fédéral coûterait 460 millions par an et les survivants accroîtraient les dépenses de l'AVS de 150 millions. Une augmentation relativement modeste de la

## LA SUISSE AUTREMENT

A large, stylized orange graphic consisting of the text 'x13' in a bold, sans-serif font. Below the 'x13' is a thick, horizontal orange line.

charge financière induite par le vote du 3 mars.

Ainsi, la Commission de la sécurité sociale (CSS) du Conseil national ne s'est pas alignée sur la position du gouvernement. En effet, à une très courte majorité (de 13 à 12) elle propose le versement d'une 13<sup>e</sup> rente (sans réduction des prestations complémentaires) pour les bénéficiaires de l'AI, ceci par souci d'égalité de traitement au sein du premier pilier notamment. À suivre donc...

Giulia Willig

# Révolutions technologiques

## MON STEAK A MAUVAIS GOÛT

Une amie ingénieure m'a dit un jour: « *Mon travail, c'est de trouver des problèmes là où il n'y en a pas pour proposer des solutions* ». C'est assez symptomatique de cette mentalité capitaliste, tournée vers la recherche du profit, qui atteint tous les secteurs d'activité, même ceux dont la vocation est la plus noble.

D'une part, notre façon de consommer est commandée par une publicité qui a pour but de faire naître des besoins que nous n'avons pas et de nous pousser à un mode de vie dépensier. De l'autre, les industries s'in-

### Viande de synthèse, environnement et santé

Prenons aujourd'hui l'exemple de la viande de synthèse (artificielle). Cultivée à partir de cellules animales. Depuis une dizaine d'années, elle est



*Une consommation de viande qu'il faudrait réduire massivement*

génient à trouver des solutions à des problèmes qu'elles inventent pour accroître leurs profits.

On nous parle de gammes de produits plus durables, plus écologiques ou plus sains, qui n'offrent en réalité aucune solution sérieuse aux problèmes qu'elles sont censées résoudre. Les voitures électriques, la puff, les labels certifiant la pêche durable...

Autant de pseudo-alternatives qui conviennent à un large public, parce qu'elles ne le font pas sortir de sa zone de confort. On contourne le problème pour continuer à consommer de la même manière tout en continuant à alimenter un système qui détruit la biodiversité, mine notre santé et exploite le travail humain et la nature.

en vente sur le marché des USA et de Singapour. Alors que l'Europe se penche sur la question, l'Italie vient d'interdire sa production et sa commercialisation.

Les producteurs vantent les mérites de cette « viande du futur », qui ne requiert pas d'abattre des animaux ou de détruire des forêts tout en ne produisant que les meilleurs morceaux de la chair animale. Qu'en est-il du point de vue écologique, social et de la santé ?

Les études sur le sujet sont encore lacunaires et discordantes. Pourtant, une chose est claire: la viande de synthèse n'est pas aussi écologique que ses partisans l'affirment. L'impact majeur de l'élevage industriel porte sur trois aspects : la surcon-

### Les protéines en quelques chiffres...

Émissions en kg de dioxyde de carbone pour produire 1 kg de...

- boeuf de synthèse : 250-1000
- boeuf d'élevage : 100
- crevettes d'élevage : 27
- fromage : 24
- oeufs : 4.7
- tofu : 3
- noix : 0.4
- lentilles : empreinte négative (MK)

sommation d'eau, la suroccupation de terrain (destruction de la biodiversité liée à la déforestation) et les émissions massives de méthane

Bien que la viande de synthèse permette d'éviter cela, elle ne fait que déplacer le problème : consommation massive d'énergies fossiles et émissions de dioxyde de carbone. Le bilan carbone serait ainsi pire que celui de l'élevage classique.

Par ailleurs, pour éviter les contaminations dans la production de la viande de synthèse, le recours massif aux antibiotiques persisterait, continuant ainsi à sélectionner des souches résistantes extrêmement dangereuses pour la santé.

### Une mauvaise solution

Et comme si tout cela ne suffisait pas, cette viande artificielle est très chère, malgré le fait qu'elle est vendue à perte pour s'imposer sur le marché. Elle ne constitue pas une alternative viable pour la majorité de la population. Ce même enjeu social vaut d'ailleurs pour l'élevage industriel, puisqu'une nourriture essentiellement végétale réduirait l'occupation des sols et permettrait de nourrir convenablement tous les êtres humains.

Alors, cette révolution technologique est-elle une solution ? Sans doute pour les 70 milliards d'animaux (principalement des poulets) tués chaque année. Pourtant, sur le plan environnemental et sanitaire, la meilleure solution ne consiste-t-elle pas à réduire massivement notre consommation de viande ?

*Marie Kunz*

## MEETING : « Occupations, grèves et mobilisations aux USA en solidarité avec le peuple Palestinien »

Rencontre avec Cyn Huang, syndicaliste et activiste du mouvement de solidarité avec le peuple palestinien et gréviste à l'Université de Berkley (Californie).

**JEU 20 JUIN 2024 · 19h30**

à l'Université Ouvrière (UOG)

3 pl. des Grottes·GE

Auditorium Berenstein

Voir l'interview exclusive de Cyn Huang en pages 12 à 14 et une

intervention en p. 10 de Gilbert Achcar sur sionisme et antisémitisme avec aussi en p. 11 un article sur la mobilisation des étudiant·e·s à Genève et en Suisse

## LES DROITS DU PEUPLE PALESTINIEN FACE AUX MANIPULATEURS DE LA MÉMOIRE

antisionisme ≠ antisémitisme

Le Collectif Urgence Palestine·GE invite

**PIERRE STAMBUL**

auteur et militant de l'Union juive française pour la paix, association juive antisioniste

avec une présentation de MARAD collectif juif décolonial de Suisse-romande

**VENDREDI 7 JUIN 2024**

à 19h à UniMail - salle MS 150

Avec les soutiens de:

CUAE, change4palestine, CUP·Nyon/La Côte, CUP·Vaud, BDS·Genève, Parrainages d'enfants de Palestine, MENA Initiative, MARAD.

[urgencepalestine.ch](http://urgencepalestine.ch)

**14 juin** à Genève  
programme de la grève féministe organisée par le collectif

**VENDREDI  
AU PARC DES BASTIONS**

Dès 15h00  
Rassemblement devant le  
Mur des Réformateurs

15h24  
Cri pour l'égalité

16h00  
Discours, performances militantes et prises de parole syndicales sur la scène

18h00  
**MANIFESTATION DÉPART  
DEPUIS LE PARC DES BASTIONS**

20h00  
Retour de la manif aux Bastions  
Jusqu'à 23h00: DJs, musique et fête



**UNION  
POPULAIRE**

## Rejoignez-nous! Soutenez-nous!

Vous désirez en savoir plus sur l'Union Populaire? Vous souhaitez adhérer?

N'hésitez pas, prenez contact! Par mail, via les réseaux sociaux, au téléphone, ou en passant à notre local... **Bd Carl-Vogt 84 1205 GE** (arcade à deux pas d'Uni-Mail).

L'Union Populaire vit des cotisations de ses membres et de dons. Ces ressources sont indispensables pour faire vivre notre organisation et défendre une gauche combative à Genève. Vous pouvez nous soutenir financièrement en faisant un don, même modeste:



[info@union-populaire.ch](mailto:info@union-populaire.ch)

+41 79 800 68 73

[www.union-populaire.ch](http://www.union-populaire.ch)

Instagram:

[unionpopulaire.ch](https://www.instagram.com/unionpopulaire.ch)

Facebook:

Union Populaire

CCP 15-651667-7

IBAN: CH89 0900 0000 1565 1667 7

Adresse: Résistons C.P. 116 1211 Genève 28

Mention "Dons UP"

## 2 RÉFÉRENDUMS TARIFS TPG & VOTE « CENSITAIRE » EN MATIÈRE DE PLQ

Nous disposerons sous peu des feuilles référendaires pour nous opposer à la loi de confiscation des tarifs TPG par le Conseil d'État contrairement à la volonté populaire (v. article en p.7), comme aussi pour appuyer le référendum annoncé en p. 8 pour s'opposer au retour du vote censitaire en matière de PLQs. On les trouvera sur notre site Internet, comme en copies papier au local de l'Union Populaire.

## 22 VOTATIONS SEPT 2024

Le 22 sept. on vote NON à LPP21 (v. notre édito), comme aussi NON à de nouveaux cadeaux fiscaux au nantis (v. p. 6) et NON au sabotage de la formation des instituteurs·trices. Pour nous permettre un affichage à la hauteur de ces enjeux, nous avons besoin de récolter des «prises de position» d'électeurs·trices genevois. Venez chercher des feuilles à cet effet au local de l'Union Populaire ou prenez contact pour qu'on vous en envoie par la poste.